



Rente Performance

Un revenu assorti d'un potentiel de rendement

Standard Life 



Grâce aux progrès de la médecine et à l'adoption d'un style de vie plus sain, les Canadiens vivent plus longtemps que jamais. Mais à cette réalité s'ajoute une inquiétude : « Mon actif pourrait-il s'épuiser de mon vivant? »

La Rente Performance vous assure un revenu de base garanti et le potentiel d'augmenter votre revenu.

Qu'est-ce que la Rente Performance?

La Rente Performance est une solution de retraite qui procure un revenu viager.*

Vos versements sont composés d'un montant fixe qui ne change pas et d'un montant variable qui peut fluctuer selon le rendement des principaux indices.

Avec l'aide de votre conseiller, vous pouvez créer une Rente Performance sur mesure, en trois étapes :

1. Choisissez le montant de vos versements en combinant un revenu de base garanti et une tranche de revenu variable
2. Choisissez vos options de placement
3. Choisissez votre rendement de placement anticipé (RPA)

Ces choix ne sont pas irrévocables. Si vos besoins changent au cours de la retraite, vous pouvez décider d'augmenter la tranche fixe de la rente afin de recevoir un revenu stable et garanti plus élevé.

La Rente Performance vous offre flexibilité et potentiel de croissance du revenu.

* La Rente Performance peut également offrir une source de revenus stables et garantis, pour une période déterminée. C'est à vous de choisir.

La Rente Performance est une question de choix

Personnalisez votre Rente Performance

Options de placement

Choisissez parmi cinq principaux indices :

- ▶ Indice du marché monétaire
- ▶ Indice des obligations canadiennes
- ▶ Indice des actions canadiennes
- ▶ Indice des actions américaines
- ▶ Indice des actions mondiales

Prévoyez le rendement de votre placement

Le rendement de placement anticipé (RPA) a une incidence sur la tranche variable de la rente que vous recevrez. Vous pouvez choisir un RPA de 0 %, 3 %, 5 % ou 6 %. Plus votre RPA est bas, plus votre revenu initial sera faible, mais plus le potentiel de croissance sera élevé. Par contre, plus votre RPA est élevé, plus votre revenu initial sera important, mais moins le potentiel de croissance sera élevé.

Une fois que vous aurez choisi un RPA, votre revenu variable futur sera calculé en fonction du rendement réel des placements. Voici un exemple du calcul de votre revenu variable si vous choisissez un RPA de 3 % et des versements annuels :

Le rendement réel des placements :	Votre revenu variable :
est égal au RPA (3 %)	reste inchangé
est supérieur au RPA (7 %)	augmente (d'environ 4 %)¹
est inférieur au RPA (2 %)	diminue (d'environ 1 %)²

¹ $(1,07/1,03 - 1) \times 100 = 3,88 \%$

² $(1,02/1,03 - 1) \times 100 = -0,97 \%$

Encore plus d'argent qui fructifie

Vous tirez profit du plein rendement des indices choisis, car aucun ratio de frais de gestion n'est prélevé.

Ou choisissez le profil prédéterminé qui vous convient le mieux

Si vous préférez une solution simple, nous offrons également quatre profils prédéterminés : conservateur, modéré, de croissance et audacieux. Chaque profil a été établi en fonction de divers facteurs, dont la tolérance au risque et les besoins en revenu.

Conservateur

Tranche fixe : 70 %

Tranche variable :

- ▶ Actions canadiennes : 15 %
- ▶ Actions mondiales : 15 %

Modéré

Tranche fixe : 60 %

Tranche variable :

- ▶ Actions canadiennes : 20 %
- ▶ Actions mondiales : 20 %

De croissance

Tranche fixe : 40 %

Tranche variable :

- ▶ Actions canadiennes : 30 %
- ▶ Actions mondiales : 30 %

Audacieux

Tranche fixe : 25 %

Tranche variable :

- ▶ Actions canadiennes : 37,5 %
- ▶ Actions mondiales : 37,5 %

Dans le cas des profils prédéterminés, le RPA est établi à 5 %.



La Rente Performance de la Standard Life... un revenu assorti d'un potentiel de rendement.

Communiquez avec votre conseiller afin que la Rente Performance devienne partie intégrante de votre portefeuille de retraite.

Apprenez-en plus

www.standardlife.ca

La tranche variable de la prime versée en vertu d'une Rente Performance est investie aux risques du titulaire de la police. Les versements de rente sont payables pour une période déterminée, ou la vie durant du rentier. En outre, si le titulaire de la police a choisi une période garantie, les versements se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la période garantie. Toutefois, le montant de la tranche variable des versements n'est pas garanti, et il augmentera ou diminuera selon les fluctuations des options de placements choisies.

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada Mars 2013

F4774E 03-2013 ©2013 Standard Life (images reproduites sous licence)